

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Du 26 novembre 2020

19h

L'an deux mille vingt, le vingt-six novembre à 19h, le conseil municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le vendredi 20 novembre 2020, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Annabelle Auclerc, René Auclerc, Fabien Barillé, Franck Bouchacourt, Ghislain Butin, Nicolas Crasnier, , Remy Fructus, Jonathan Gardet, Floriane Larue, , Noël Mercier, Jean-Marc Nicolas, Elisabeth Perronnet,

Absents excusés : Martial Labrosse (procuration donnée à Nicolas Crasnier), Marie-Isabelle Diaz

Absente : Jennifer Lebretton

Secrétaire de séance : M. Rémy Fructus

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 octobre 2020 :

Le compte rendu du conseil municipal du 15 octobre 2020 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

Approbation de l'ordre du Jour :

Ordre du Jour

- Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public du Syndicat Intercommunal des eaux de la vallée du Sornin
- Rapport sur le Prix et la qualité du Service Public su SPANC du Brionnais
- Contrat d'Assurance des Risques Statutaires du personnel territorial : proposition de consultation par le Centre de Gestion
- Signature de la convention portant mise à disposition de services avec la CCLCCB
- Tarifs communaux pour 2021
- Décision modificative
- Contrats d'assurance (Bâtiments, Véhicules...)
- Désignation de membres pour le comité de pilotage concernant le PLUi
- Demande de subvention au titre de l'Appel à Projet 2021 du Département
- Projet découverte Poterie avec les écoles
- Logo de la mairie
- Validation et présentation de devis
- Questions diverses

1. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin de 2019+

Présentation aux conseillers du RPQS du Syndicat des Eaux de 2019 à titre d'information

2. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public du SPANC du Brionnais de 2019

Présentation aux conseillers du RPQS du Spanc du Brionnais de 2019 à titre d'information

3. Contrat d'Assurance des Risques Statutaires du personnel territorial : proposition de consultation par le Centre de Gestion

M. le maire, informe les conseillers que notre commune est adhérente au contrat groupe « assurance statutaire » du centre de gestion 71. Ce contrat garantit les risques financiers liés à l'absentéisme pour raison de santé de notre personnel ainsi que l'invalidité et le décès. Ce contrat arrivera à terme le 31 décembre 2021. Il sera donc prochainement remis en concurrence en application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du Code de la commande Publique. Le Centre de gestion nous invite à renouveler notre confiance et à délibérer afin de les habilitier à lancer une nouvelle consultation pour notre compte. Cette délibération d'habilitation ne vaut pas adhésion au prochain contrat, il sera nécessaire de redélibérer pour souscrire le contrat le « mieux-disant ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **CHARGE** le Centre de Gestion 71 de lancer la consultation en vue de souscrire pour son compte des conventions d'assurance statutaire auprès d'entreprises agréées.

4. Signature de la convention portant mise à disposition de service avec la communauté de communes (CCLCCB)

M. le maire, informe les conseillers que les membres du conseil communautaires en séance du 12 octobre dernier, ont décidé la mise en place d'un service communautaire intitulé « Service d'appui aux communes » au bénéfice des 29 communes, à titre expérimental, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} décembre 2020.

Dans le cadre de cette expérimentation, les missions d'appui aux communes sont les suivantes :

- Remplacement temporaire de la secrétaire dans les missions relevant de l'état civil, de la comptabilité, paies, rédactions des délibérations, documents budgétaires et marchés publics.
- Appui aux secrétaires de mairie en début de carrière dans les mêmes missions citées ci-dessus

Le coût total de l'agent mise à disposition est de 81.79€ par demi-journée

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE** de signer cette convention portant mise à disposition de services avec la communauté de communes

1. Tarifs communaux pour 2021

Comme chaque fin d'année, il y a lieu de fixer les tarifs communaux pour l'année suivante :

Le Conseil Municipal **DECIDE** de maintenir les montants de l'année 2020 et qu'une réflexion sera faite concernant les tarifs de la cantine pour la rentrée 2021.

2. Décision modificative

Suite à la répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communale pour l'exercice 2020 il y a lieu de prendre une DM afin d'équilibrer les comptes (en dépenses)

A l'article 739223 était prévu 1 500€ alors que nous devons 1 753€.

Par conséquent : Art 615231 : -253€

Art 739223 : +253€

En recette, il était prévu 10 000€ et nous avons perçu 12 969€

Soit pour 2020 un solde de 11 216€ (2019 : 11 503€)

Le Conseil Municipal **APPROUVE** cette Décision modificative n°1 au budget communal de 2020

3. Contrats d'Assurance

M. le Maire informe les conseillers qu'il y a eu consultation de plusieurs organismes d'assurance, qui nous ont toutes faits des propositions, concernant nos différents contrats (Bâtiments, véhicules, responsabilité juridique, auto-mission....)

(Groupama, Maif, Smacl, Allianz)

Après délibération, le conseil municipal **DECIDE** de retenir l'offre de la compagnie d'assurance de **GROUPAM** à partir du 1^{er} janvier 2021.

4. Désignation de membres pour le comité de pilotage concernant le PLUi

M. Le Maire informe les conseillers qu'il y a lieu de désigner pour le comité de pilotage du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) deux élus pour y siéger.

Après délibération, le conseil municipal **DESIGNE**

- Rémy FRUCTUS

- Noël MERCIER

Pour représenter la commune au sein du comité de pilotage du PLUi

5. Demande de subvention au titre de l'Appel à Projet 2021 du Département

M. le maire présente le dossier de demande subvention au titre de l'Appel à Projet 2021 du Département pour le projet de ravalement du mur de l'école du bas et du parking.

Devis Ets Duperron pour un montant de 12 815€ soit 15 378€ TTC

Subventionnable à hauteur de 25% (du HT) dans le cadre du volet 2 : Urbanisme, Habitat, cadre de vie et environnement. Soit 3 203€ environ

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **VALIDE** le dossier de demande de subvention et donne le pouvoir au maire pour le signer.

6. Projet Découverte Poterie avec les écoles

Elisabeth Perronnet présente le projet découverte de la Poterie, avec la réalisation finale de deux panneaux muraux en céramique, pour les trois classes des écoles.

L'intervenante est Mme Sylvie Deverchère pour un montant de 1 761€

Ce projet est prévu courant pour le 1^{er} et 2^{eme} trimestre 2021

Ce montant sera prévu au budget 2021

Elisabeth Perronnet présente le compte rendu du conseil d'école.

Une lettre sera faite aux parents, concernant le problème soulevé concernant l'accès au parking de l'école du haut. Des travaux d'enfouissement des lignes vont être prévus au carrefour et une réflexion sera menée pour trouver une éventuelle solution.

7. Logo de la mairie

M. Le maire soumet l'idée de créer un logo de la mairie.

Il présente le devis de

- Studio Bis, graphiste sur Chauffailles pour un montant total de 1 236€ qui comprend la recherche graphique, la présentation de 5 ou 6 pistes, la sélection puis la modification, la finalisation, la validation, l'exécution du logo....
- De Com Visus 42 de Chandon pour un montant de 450€ avec moins de possibilité.

Le conseil décide de valider le devis de Studio Bis et de prendre contact avec eux pour la réalisation de ce logo

1. Validation et présentation de devis

- Remplacement des pneus du tracteur, devis de Firstop à Villers ou de Sarl Cognard à Chauffailles. Il est décidé d'attendre un autre devis.
- Remplacement des fenêtres de la salle du conseil et de la porte d'entrée par l'Ets Les fermetures du Brionnais de Chauffailles pour un montant de 10 800.36€ soit 12 960.43€ TTC. Il est rappelé que ces travaux rentrent dans la subvention de la DETR de 2019. Le Conseil Municipal **VALIDE** le devis de l'entreprise des fermetures du brionnais pour le remplacement des menuiseries de la salle du conseil.
- René Auclerc informe le conseil que l'entreprise Alpes Contrôles est intervenue pour le dépistage radon dans les écoles pour un montant de 1 202.40€ TTC. Des détecteurs ont été installés dans les écoles pour refaire des mesures. Les résultats seront donnés en février prochain.

- Présentation de devis pour la réalisation, par les employés communaux d'un bac à sable sous le préau de la salle pour tous. Prévoir environ 1000€
- Présentation du devis pour le remplacement des luminaires existants par des dalles LED à la mairie, couloir et salle du conseil pour un montant de 1 293.60€
- Présentation du devis pour la réfection du sous-bassement intérieur de l'église pour 1 484.40€. Des autres devis seront demandés pour comparaison.

1. Questions diverses

- La commune recherche des sapins (4 moyens et 20 petits) pour la décoration du village. S'adresser en mairie
- Loyer du commerce : Suite au 2^{ème} confinement, le Conseil Municipal **DECIDE** de faire la gratuité du loyer du mois de janvier 2021 au Café de la Poste.
- Information sur l'arrêté pris pour la destruction de pigeons dans le Bourg
- Arrêt maladie Virginie du 16/12/2020 au 18/01/2020. Des permanences seront assurées par le Maire et les adjoints.
- Le Maire fait un compte rendu de la réunion du CCAS qui s'est déroulée le 24 novembre dernier
- Présentation du site internet qui est en cours d'élaboration
- Des réunions des différentes commissions seront prévues très prochainement afin de préparer les budgets 2021 et de voir les travaux à programmer.

Voirie : Mardi 8 décembre à 17h

Bâtiments : Vendredi 4 décembre à 17h

Scolaire : Jeudi 17 décembre à 20h

Communication : Vendredi 4 décembre à 18h30

Commission « Marché » : Mardi 8 décembre à 18h

- Maintien du repas de Noël des enfants à la cantine en respectant les contraintes sanitaires.
- Réunion PLUi avec le Bureau d'Etude et la communauté de communes le Mercredi 9 décembre à 13h30 à Coublanc
- Le maire fait lecture du courrier de Mme Lallemand et de M. Desrumaux qui proposent de vendre leur fonds de commerce. Une discussion est lancée. Des demandes de renseignements complémentaires vont être demandés afin de prendre une décision prochainement.
- La date des vœux du maire est ajournée vu le contexte sanitaire

La date du prochain conseil est fixée au jeudi 14 janvier 2021 avec une visite du Hall des loisirs